

Des œufs de plein air dans les cantines parisiennes : CIWF applaudit l'initiative du Conseil de Paris

Le Conseil de Paris a accepté, ce 21 juin, la proposition déposée par le groupe EELVA (Europe Écologie - Les Verts et Apparentés) de **privilegier dès à présent les œufs de plein air ou bio dans les restaurants municipaux et scolaires de la Ville de Paris**. Une décision qui « *même si elle n'a pas de valeur obligatoire, va très certainement encourager la Ville de Paris à se tourner vers un approvisionnement en œufs et ovoproduits de plein air* », commente Amélie Legrand, en charge des affaires agroalimentaires chez CIWF, l'ONG internationale dédiée au bien-être des animaux d'élevage. « *Il s'agit également d'un signal très fort pour les autres villes françaises qui souhaitent adopter une politique d'achats plus éthique, ainsi que pour les entreprises de restauration collective qui les approvisionnent.* »

Une décision prise dans un contexte législatif en pleine évolution

A quelques mois de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la fin des cages dites « conventionnelles » (1^{er} janvier 2012), les éleveurs de poules pondeuses ont l'obligation d'opter pour des cages dites « aménagées » ou pour des systèmes de production hors cages, ces derniers offrant de meilleures conditions de vie aux animaux.

Le bien-être animal est un critère de choix de plus en plus intégré par les consommateurs et détermine de manière croissante leurs actes d'achat. **Pour les consommateurs français, le bien-être animal fait maintenant partie intégrante de la définition d'un produit alimentaire « durable »**, comme le rapporte le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, 2009).

CIWF valorise les démarches de progrès avec les « Trophées Bien-être Animal »

CIWF soutient les politiques ambitieuses des entreprises et collectivités qui s'approvisionnent exclusivement en œufs ou ovoproduits issus d'élevages de plein air ou au sol, ou qui s'y engagent, en leur remettant depuis 2007 ses « **Trophées des Œufs d'Or** ». L'ONG a ainsi déjà récompensé plus de **300** entreprises et collectivités européennes telles que Subway, IKEA, McDonald's, Amora... ou encore la ville de Saint-Etienne.

L'appel à candidatures pour l'édition 2011 est d'ores et déjà lancé. Il concerne : les entreprises agroalimentaires, la grande distribution, la restauration commerciale ou collective, les entreprises non agroalimentaires pour les restaurants d'entreprise, le secteur public (collectivités territoriales, hôpitaux, universités, ...).

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **30 septembre 2011**.

La cérémonie de remise des « **Trophées Bien-être animal 2011** » aura lieu **le 20 octobre 2011** à la Tour Eiffel.

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité et recevoir le formulaire de candidature : agroalimentaire@ciwf.fr

CIWF en bref

Créée en 1967 par un éleveur britannique en réaction à l'intensification de l'élevage, **CIWF** est aujourd'hui reconnue comme l'ONG internationale de référence dédiée au bien-être animal. CIWF travaille en partenariat avec de grandes entreprises agroalimentaires internationales tous secteurs confondus, telles qu'Unilever, McDonald's, IKEA ou encore Compass Group. Cette collaboration est basée sur la recherche de solutions bénéficiant à tous et la valorisation des démarches de progrès.

Pour plus d'informations : www.ciwf.fr ou www.agrociwf.fr

Contact presse – Agence YESwecan

Marion Avranche – m.avranche@yeswecan-pr.eu

Tél : 01 41 34 02 20 – Port : 06 89 81 46 25 – Fax : 01 41 34 32 89

ANNEXE au communiqué de presse CIWF du 23 juin 2011

Conseil de Paris des 20 et 21 juin 2011

Vœu relatif à l'origine des œufs dans la restauration collective municipale

déposé par Jacques BOUTAULT, Danielle FOURNIER et les élus du groupe Europe Écologie - Les Verts et Apparentés

Vu la directive européenne 2002/4/CE du 30 janvier 2002, qui impose le marquage d'un code sur l'œuf permettant d'identifier le mode d'élevage doit être apposé sur les œufs ;

Considérant que la contention en cages interdit tout mouvement aux animaux modifiant ainsi leur comportement, et que ces conditions d'élevage intensif favorisent la transmission des maladies, génèrent de l'agressivité entre les individus et causent des blessures et des lésions ;

Considérant qu'en France, 80% des poules sont élevées dans ces conditions, ce qui représente 36 millions d'oiseaux ;

Considérant que plusieurs enseignes de supermarché en Europe (Pays-Bas, Belgique, Autriche, Suisse, Allemagne, Hongrie, Royaume-Uni, Suède) ont décidé de ne plus vendre d'œufs de poules élevées en batterie ;

Considérant la décision récente de la chaîne hôtelière Novotel de proposer uniquement des œufs de poules élevées en plein air pour ses petits-déjeuners ;

Considérant l'opinion des Français vis-à-vis des conditions d'élevage des poules pondeuses : 96% des Français pensent que les poules devraient être élevées dans des systèmes respectant l'animal (Dialego, 2008) ; et une majorité de Français perçoit les œufs de poules élevées en plein air comme plus naturels et plus savoureux que les œufs de poules élevées en cage (Institut Harris, 2007) ;

Aussi, sur proposition de Jacques BOUTAULT Danielle FOURNIER et des élus du groupe Europe Écologie - Les Verts et Apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que :

La Ville de Paris privilégie dès à présent l'achat d'œufs issus de poules élevées en France et selon les principes de l'agriculture biologique (code 0) ou en plein air (code 1), pour la restauration collective des restaurants municipaux et scolaires, et ceci pour tous les plats qui en contiennent et également pour les ovoproduits.